



UN TERRITOIRE EN ACTION

Bilan de mandat 2020-2026



SOMMAIRE

Les compétences	4
Carte d'identité	5
Les élus communautaires	6
Les finances	8
Ressources humaines & mutualisation	9
Développement des mobilités	10
Voirie communautaire	14
Développement économique	17
Développement touristique	20
Agriculture	22
Environnement	26
Transition écologique	28
Urbanisme et aménagement	30
Logement et cadre de vie	32
Action sociale	34
Accueil des gens du voyage	36
Bâtiments de gendarmerie	37
Centre aquatique AquaGaron	38
GEMAPI	40
Gestion des déchets	43
Glossaire	47

ÉDITO



Servir le territoire, les communes et les habitants

*Nous entrons, en ce début d'année 2025, dans la **dernière ligne droite du mandat qui nous a été confié** à l'été 2020 par nos concitoyens.*

*C'est le moment que nous avons choisi, avec mes collègues élus communautaires, pour **vous présenter le bilan des actions réalisées** dans le cadre de notre Communauté de communes de la vallée du Garon.*

*Depuis 5 ans, et malgré la crise sanitaire que nous avons dû traverser dès notre entrée en fonction, nous n'avons eu de cesse, avec l'ensemble de nos partenaires, **d'agir au service du territoire, de ses communes et de ses habitants.***

*Depuis 1996, la CCVG constitue **un espace de coopération et de solidarité à l'échelle du bassin de vie.** Au fil des ans, elle est devenue un outil essentiel qui permet à nos communes de **se développer, ensemble, autour d'intérêts et de projets communs.***

*Fédérer, impulser, soutenir, dynamiser, anticiper, innover, construire : **la CCVG est une communauté d'action qui porte notre vision partagée pour l'avenir.** Elle porte notre projet commun pour le territoire, confronté à des enjeux majeurs en matière d'**équipements, de transition écologique, de mobilité, de développement économique et d'emploi, de tourisme, d'agriculture, d'accès au logement** et de préservation de notre **cadre de vie.***

*Avec nos communes, nos partenaires, l'ensemble des agents et des élus communautaires, nous pouvons être **fiers du travail accompli et du chemin parcouru.** La vallée du Garon a tant d'atouts à cultiver et tant d'opportunités à valoriser. **Que vive notre communauté !***

Françoise GAUQUELIN - Présidente de la CCVG



UN TERRITOIRE ACTIF ET ATTRACTIF

Les compétences

Compétences obligatoires

- **Aménagement de l'espace** communautaire
- **Développement économique**
- **Promotion du tourisme** (déléguée à l'OTIMDL*)
- Création, aménagement, entretien et gestion des **aires d'accueil des gens du voyage**
- Collecte et traitement des **déchets ménagers** (déléguée au SITOM Sud-Rhône)
- Gestion des **milieux aquatiques** et **prévention des inondations** (déléguée au SMAGGA)
- **Mobilités** (déléguée, pour partie, à SYTRAL Mobilités)

Compétences optionnelles

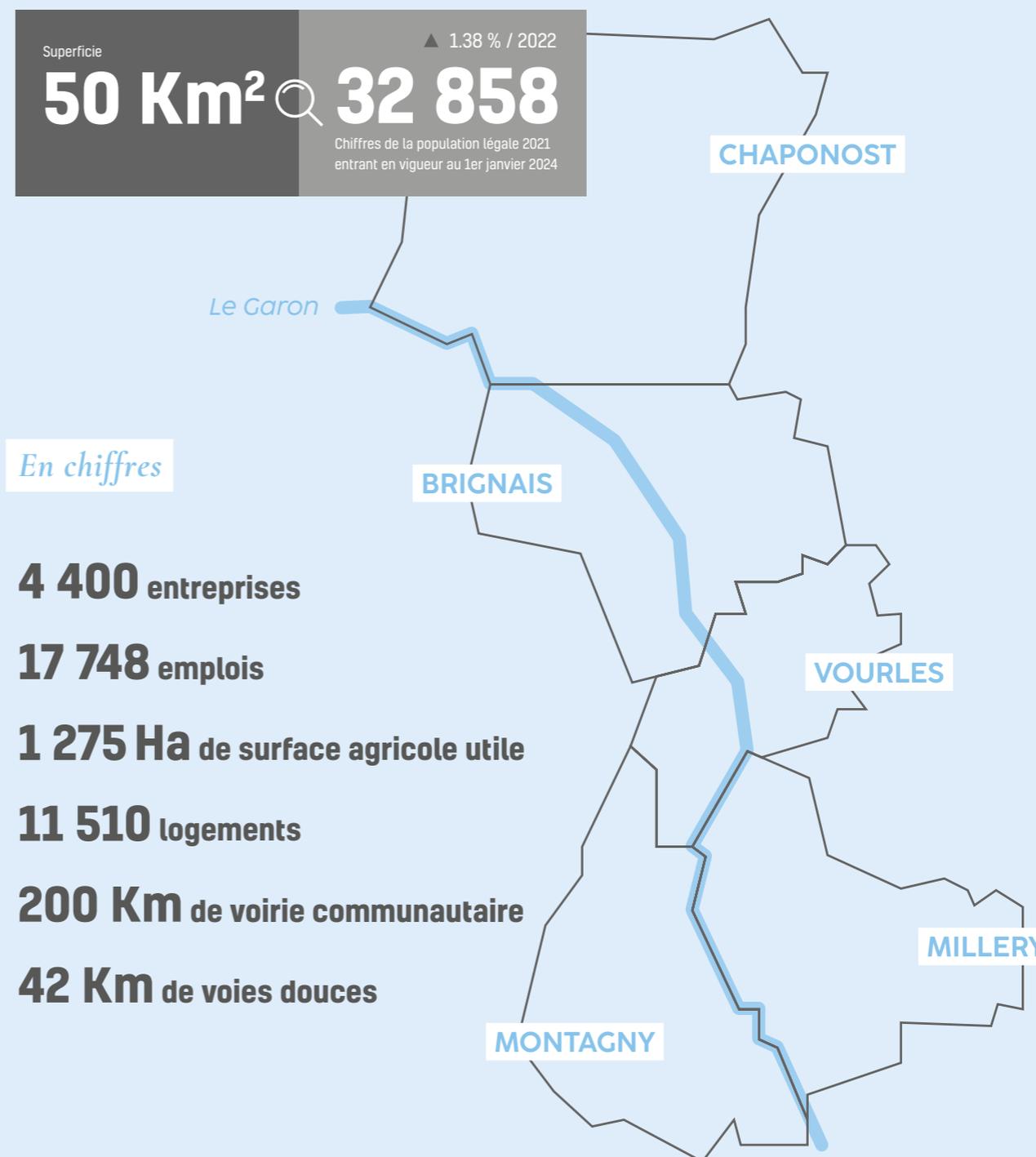
- Protection et mise en valeur de **l'environnement**
- Politique du **logement** et cadre de vie en matière de politique de la ville
- Création, aménagement et entretien de la **voirie communautaire**
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements sportifs d'intérêt communautaire : **centre aquatique**
- **Action sociale** d'intérêt communautaire

Compétences facultatives

- **Bâtiments de gendarmerie** : création et gestion du parc immobilier
- Développement et promotion de **l'agriculture**

Carte d'identité

La vallée du Garon, un territoire d'équilibre et de transition, entre Monts et Coteaux du Lyonnais à l'Ouest, et Métropole de Lyon à l'Est.



En chiffres

LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES*

La Communauté de communes de la vallée du Garon est un Etablissement public de coopération intercommunale (EPCI) créé en décembre 1996.

Elle est administrée par un conseil communautaire composé de 37 élus, représentant les 5 communes membres, au prorata de leur nombre d'habitants.

Les élus communautaires sont désignés pour 6 ans, à l'occasion des élections municipales.

Ils élisent en leur sein un président et des vice-présidents qui composent le Bureau communautaire, l'exécutif de la collectivité.

BRIGNAIS



Serge BÉRARD



Valérie GRILLON



Anne-Claire ROUANET



Guy BOISSERIN



Agnès BÉRAL



Jean-Philippe GILLET



Marie DECHESNE



Erwan LE SAUX



Christine MARCILLIERE



Pierre FRESSYNET



Laurence BEUGRAS



Alain GARDETTE

CHAPONOST



Christiane CONSTANT



Damien COMBET



Patricia GRANGE



Jean-François PERRAUD



Claire REBOUL



Grégory NOWAK

MILLERY



Françoise GAUQUELIN



Guillaume LEVÊQUE



Martine MORELLON



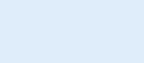
Dominique CHARVOLIN



Monia BEN SLAMA



Jérôme CROZET



Roland WILPUTTE

MONTAGNY



Pierre FOUILLAND



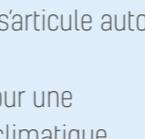
Corinne JEANJEAN



Jean-Louis GERGAUD



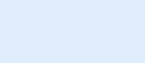
Céline ROTHEA



Martial GILLE



Josiane CHAPUS



Jean-Marc BUGNET

VOURLES



Catherine STARON



Thierry DILLESEGER



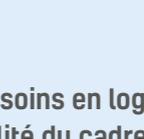
Pascale MILLOT



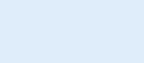
Ernest FRANCO



Jean-Luc BÉRARD



Catherine STARON



Thierry DILLESEGER

Pascale MILLOT

Ernest FRANCO

Membres du bureau communautaire

* Composition du conseil communautaire au 01/01/2025

PROJET DE TERRITOIRE

Agir ensemble pour la vallée du Garon

Elaboré en début de mandat en concertation avec l'ensemble des acteurs et des partenaires de la CCVG, le Projet de territoire de la vallée du Garon est le recueil d'une vision partagée, d'une ambition collective, et la feuille de route de l'action communautaire à l'horizon 2030. Elle s'articule autour de 4 enjeux majeurs :



Faciliter la transition écologique pour une meilleure adaptation au changement climatique



Renforcer l'offre d'accueil des entreprises et favoriser la **diversification des emplois** sur le territoire



Développer l'accessibilité du territoire et la **qualité des déplacements** internes



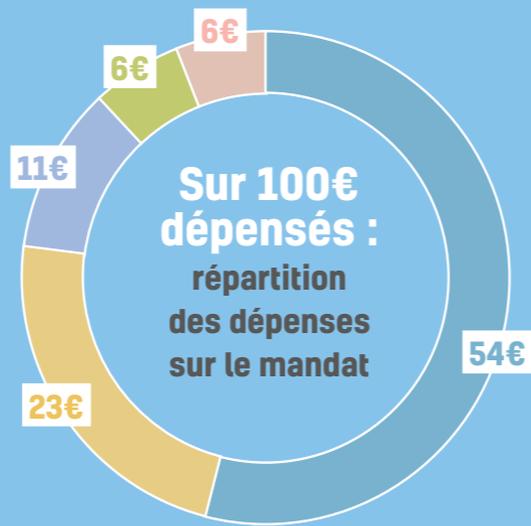
Répondre aux besoins en logement de tous et **préserver la qualité du cadre de vie**

LES FINANCES

Dans un contexte budgétaire de plus en plus contraint, la CCVG et ses communes membres ont élaboré un Pacte fiscal et financier en début de mandat. Cet outil vise à optimiser les charges et les ressources et à organiser la solidarité entre les communes et la CCVG autour de trois objectifs :

- **Accomplir un plan d'investissement communautaire ambitieux**, d'au moins 30 millions d'euros sur le mandat ;
- **Maintenir les grands équilibres financiers** (autofinancement, dette...) tout en maîtrisant la pression fiscale ;
- **Soutenir les communes** dans leur fonctionnement et leurs projets de développement.

Catherine STARON
Vice-présidente en charge des finances



- Aides directes aux communes et reversements aux syndicats
- Sitom, Smagga, OTI...
- Mobilités et voirie
- Fonctionnement intercommunal
- Bâtiments communautaires
- Aménagement (acquisitions de fonciers économiques, agricoles, politique du logement...)

Le saviez-vous ?

Ressources fiscales et autonomie financière

Jusqu'en 2010 et la disparition de la taxe professionnelle, le dynamisme économique du territoire constituait le moteur principal de son développement et de l'autonomie budgétaire de la CCVG.

Avec les réformes gouvernementales, notamment la suppression de la taxe d'habitation (TH*) et de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE*), **le modèle de la fiscalité locale s'efface au profit d'une fiscalité nationale redistribuée** sous la forme de « dotations de l'Etat ».

En 2024, les recettes fiscales directes sur les entreprises (CFE*) représentent 18% des ressources de la CCVG ; celles sur les ménages (les taxes foncières) représentent 4%.

Sur le mandat, la fiscalité intercommunale est maîtrisée à hauteur de 1,5% pour la taxe foncière (TF*).

* Le taux moyen de TF pour les EPCI en France en 2024 est de 3,97%

En chiffres

40 M€ de dépenses d'investissement sur le mandat

85 M€ d'aide directe aux communes sur le mandat, soit 54% des dépenses totales de la CCVG

Au 1^{er} janvier 2025, la CCVG compte 35 agents dans ses effectifs, dont 17 qui interviennent dans le cadre de services « communs » ou « mutualisés » entre les communes membres qui le souhaitent.

Informatique et réseaux



Equipe : 6 agents

Missions : Développement et maintien en condition opérationnelle des systèmes d'information

↳ Gestion de 450 utilisateurs, 730 PC et tablettes ; 1 000 interventions d'assistance en moyenne par an

Commande publique et affaires juridiques

Equipe : 5 agents

Missions :

- Définition et mise en œuvre d'une Stratégie Achat
Objectif : la création de richesse sociale, environnementale, économique et territoriale par l'acte d'achat des collectivités
- Lancement et suivi des procédures de commande publique
↳ 90 marchés passés pour un chiffre d'affaire de 20 M€ en moyenne chaque année
- Aide juridique à la décision



RESSOURCES HUMAINES & MUTUALISATION

Entretien de la voirie

Equipe : 4 agents

Missions :

- Entretien de 200 Km de voirie
↳ 435 interventions en 2023
↳ 1M€ de budget annuel
↳ 80% des problèmes résolus dans la semaine
- Gestion du domaine public (permissions de voirie, avis d'urbanisme, alignements...)
↳ 760 demandes traitées en 2023



Urbanisme et droit des sols



Equipe : 2 agents

Missions :

- Instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire, d'aménagement, autorisation de travaux...)
↳ 200 dossiers instruits en moyenne chaque année
- Mise à disposition d'un système d'information géographique (SIG) : Cadastre, outils métiers...

DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS

En chiffres

Développement du réseau modes doux :

42,2 Km
aménagés au
1^{er} janvier 2025



61 Km
réalisés au
printemps 2026



100 Km
projetés à
l'horizon 2030



La question des mobilités et de l'amélioration de l'offre de services pour les habitants constituait l'enjeu prioritaire fixé par la Présidente en début de mandat. Pour cela, les élus ont souhaité se doter d'une stratégie à court, moyen et long terme, et se positionner comme un partenaire incontournable de l'Ouest Lyonnais vis-à-vis des interlocuteurs en charge des mobilités : Région, Métropole de Lyon, SYTRAL Mobilités... En 2021, la CCVG a saisi l'opportunité offerte par la loi LOM de devenir autorité organisatrice des mobilités sur son territoire : elle est particulièrement en charge des mobilités actives, solidaires et partagées.

Damien COMBET - Vice-président en charge des mobilités



La voie douce Boulevard Reydellet à Chaponost a permis de finaliser la liaison entre le centre de la commune et la gare et de boucler la « Via Garona » qui assure une continuité cyclable entre les 5 communes membres.

290 places de stationnement vélos créées sur les 400 projetées

220 M€ : estimation de l'investissement (Région / SNCF) nécessaire au prolongement du tram-train à Millery/Montagny et Givors et au cadencement au 1/4h

1 598 covoitureurs de la CCVG inscrits sur la plateforme « En Covoit' Rendez-vous » fin 2024

103 trajets quotidiens sur la ligne TCL C10 à Brignais

En actions



La CCVG prend la compétence Mobilités
1^{er} juillet 2021

La CCVG est membre de droit de **SYTRAL Mobilités**
1^{er} janvier 2022

Lancement de « **VelOuest** » service de location longue durée de vélos à assistance électrique avec le SOL*
Juin 2022



Lancement d'un service d'**autopartage** « AuTop' » avec Getaround
Septembre 2023

Arrivée des lignes **C10 à Brignais, 15E à Millery, 122 et 145EX à Vourles**
Septembre 2024



Septembre 2021
Mise à jour du Schéma directeur des **modes doux**

21 mai 2022
Organisation de la **Fête du vélo** à Brignais



2022
Déploiement de **mobiliers vélo** (stations de gonflage et plan du réseau)

1^{er} avril 2023
Financement d'un service de **covoiturage** : Klaxit puis « En Covoit' Rendez-vous » depuis avril 2024 porté par SYTRAL Mobilités

Octobre 2023
Renforcement et déploiement de nouveaux services par SYTRAL Mobilités suite au prolongement du Métro B à Saint-Genis-Laval

Septembre 2025
Arrivée de la ligne **TCL 17 à Vourles**

Transport en commun : la révolution

En matière de transports en commun, la loi d'orientation des mobilités (LOM) de décembre 2019, a marqué une étape décisive en créant une autorité organisatrice unique pour l'ensemble des territoires lyonnais (262 communes / 1.9 millions d'habitants).

Les discussions engagées dès 2020 ont permis l'arrivée des premiers bus TCL à Brignais en septembre 2021 via l'adaptation d'itinéraire de la ligne 12.

Au 1^{er} janvier 2022, la CCVG est devenue membre de droit de SYTRAL Mobilités, le nouvel

établissement public chargé d'organiser les transports collectifs réguliers, scolaires et à la demande.

L'important travail réalisé avec la CCVG au sein de SYTRAL Mobilités, s'est rapidement concrétisé par la mise en place de nouveaux services aux habitants du territoire.

En octobre 2023, dans le prolongement de l'arrivée du métro B à Saint-Genis-Laval, une première étape de réorganisation des réseaux de surface des Cars du Rhône et des lignes TCL a permis de renforcer l'offre.

Celle-ci a franchi un palier

supplémentaire en septembre 2024 avec l'arrivée de la ligne C10 à Brignais, de la ligne 15E à Millery et la montée en charge de la ligne 12 à Brignais et Chaponost. Le réseau des Cars du Rhône a également connu des évolutions importantes avec la création des lignes 122 et 145Ex.

D'autres avancées sont programmées pour septembre 2025 : le prolongement de la ligne 17 des TCL à Vourles, ainsi que la mise en place d'une plateforme de marque TCL unique (fusion des réseaux Cars du Rhône et TCL), d'une billettique unique et d'une tarification unifiée.



Les inaugurations du prolongement de la ligne C10 à Brignais (ci-dessus) et de la ligne 15E à Millery (ci-dessous) fin août 2024, symboles du saut de l'offre de services de transport en commun opérée sur le territoire.

©SYTRAL Mobilités



Lancement de Autop', nouveau service de location de voiture en libre service, en octobre 2023 à Brignais

Le saviez-vous ?

Covoiturer, on a tous à y gagner !

« En Covoit' Rendez-vous » est le service public de covoiturage unique accessible pour 1,6 millions d'habitants des territoires lyonnais. Porté par SYTRAL Mobilités et opéré par Karos, c'est un service lisible, simple d'utilisation et complémentaire des transports en commun. Rémunérateur pour les conducteurs qui souhaitent partager leur véhicule (de 1 à 2,2€ / trajet / passager en fonction de la distance), le service est bon marché pour les passagers (0,5 € / trajet). Il est même gratuit pour les abonnés des réseaux TCL.

En savoir +



VOIRIE COMMUNAUTAIRE

En chiffres



200 Km de voirie communautaire en gestion (hors routes départementales, chemins ruraux ou privés)

61 Km de voies douces créés

25,6 M€ d'investissement sur le mandat

270 arbres plantés depuis 2020

951 K€ : budget annuel moyen consacré à l'entretien



435 interventions d'entretien courant de la voirie en 2023

80% des problèmes constatés sur la chaussée résolus dans la semaine (nids de poules, signalétique ou mobilier dégradé...)

769 demandes de voirie (avis, permissions...) traitées en 2023

8 agents au service voirie, dont 4 agents de terrain



14



RD 386 à Montagny.



Dans le cadre d'un service mutualisé, la CCVG assure la gestion de plus de 200 Km de voirie que les 5 communes membres lui ont confié.

La création, la requalification et l'entretien du réseau viaire et modes doux, y compris dans les zones d'activités, est la mission qui constitue le premier poste d'investissement de la CCVG sur ce mandat.

Ces infrastructures de mobilité sont le lien concret entre nos communes et participent à la qualité de vie de tous.

Jean-Louis GERGAUD - Vice-président en charge de la voirie



En actions

BRIGNAIS

- Quartier Gare (2020 - 1 M€)
- Rue Lafforgue (2020 - 110 K€)
- Rue de la Giraudière (2021 - 380 K€)
- Chemin des Vieilles vignes (2021 - 160 K€) 🚚
- Rue Mère Elise Rivet (2021 - 303 K€) 🚲 🚗
- Rue du Merdanson (2023 - 120 K€)
- Route de Lyon, Rue général de Gaulle et Boulevard Lassagne / C10 (2024 - 698 K€) 🚗
- **A venir** : Route du Coq Gaulois (2025) ; Boulevard Lassagne / Rue Bovier-Lapierre / Rue du Presbytère / Rue Mère Elise Rivet (2025/2026) ; Rue Général de Gaulle / Route de Lyon (2026/2028) 🚲

CHAPONOST

- Avenue Devienne (Est) (2020 - 1,4 M€) 🚲
- Rue Lesignano (2020 - 82 K€)
- Rue des Alliages (2021 - 163 K€) 🚚
- Carrefour Joffre / Chausse / Chapard (2021 - 21 K€)
- Route de la Gare (2022 - 600 K€) 🚲 🚗
- Rue Perraud (2022 - 108 K€) MD 🚲
- Impasse du Saunier (2022 - 54 K€)
- Boulevard Reydellet (2023 - 377 K€) 🚲
- Rues Culet / Rouillat (2023 - 185 K€)
- Rues Doumer / Chapard / Lesignano (2023/2024 - 982 K€)
- Route des Troques (2024 - 380 K€) 🚲 🚚
- **A venir** : Avenue Devienne (Ouest) (2025) 🚲 ; Avenue de Verdun / Route des Pins (2026) 🚲 ; Route de la Gare / RD 342 / Route du Dôme (2026) 🚲 🚚 ; Rue Jules Verne / Routes des Sables / du Caillou (2026) 🚚

MILLERY

- Rue des Verchères (2023 - 238 K€)
- Rue du 8 Mai 1945 (2023 - 388 K€) 🚲
- Place du Bouton (terminus 15E) et rue Fabre (2024/2025 - 1,9 M€) 🚲 🚗
- **A venir** : Grande rue / Rue Bliesbruck / Place de l'Eglise (2025 - 1,8 M€)

MONTAGNY

- RD 386 - Phase 1 (2021 - 265 K€) 🚲
- Chemin de la Chapelle (2023 - 68 K€) 🚲
- RD386 - Phase 2 (2023 - 335 K€) 🚲
- Routes de Brasseronde / du Clos (2024 - 254 K€)
- **A venir** : Montée de Sourzy (2025 - 200 K€) 🚲

VOURLES

- Sept-Chemins (2020/2025 - 677 K€) 🚲
- RD 114 et voie de bouclage du collège (2022/2023 - 1,2 M€) 🚲
- Rue Grande Charrière (2024 - 247 K€) 🚲
- Chemin de la Plaine (terminus Cars du Rhône) (2024 - 200 K€) 🚗
- Place du Souvenir (2024 - 200 K€) 🚲
- **A venir** : Prolongement ligne 17 TCL et traversée cyclable de la commune (2025 - 2 M€) 🚲 🚗

- 🚲 Aménagements Modes doux
- 🚚 Zones d'activités économique
- 🚗 Aménagements bus/cars

15



Le saviez-vous ?

Signaler un problème sur la voirie

Nid de poule, panneau de signalétique ou mobilier détérioré, caniveau ou fossé bouché, arbre à élaguer, marquage au sol effacé... **Les habitants peuvent signaler, via un simple formulaire accessible sur le site internet de la CCVG, tout problème constaté sur la chaussée.** Une équipe de 4 agents de terrain assure l'entretien au quotidien de la voirie communautaire. 80% des problèmes constatés sont résolus dans la semaine.

En savoir +



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE & VIE DES ENTREPRISES

Q Zoom sur...

Végétalisation et désimperméabilisation

Ces dernières années, l'approche technique de la conception des voiries a largement évolué. Désormais, une attention toute particulière est donnée à la végétalisation de nos rues et à la gestion des eaux de pluie. **Tous les projets de création ou de requalification intègrent, lorsque cela est techniquement possible, la réalisation de massifs en pleine terre végétalisés** qui apportent ombre et fraîcheur. Des noues paysagères, tranchées d'infiltration, et autres jardins pluviaux redonnent aux sols leur capacité d'absorption naturelle des eaux de ruissellement. De nouveaux matériaux perméables (enrobés poreux, pavés alvéolés et enherbés...) sont également privilégiés pour la réalisation des trottoirs, cheminements piétons et cyclables, places de stationnement...



16

17



Places de stationnement végétalisées Place du Bouton à Millery

En chiffres



340 Ha de zones d'activité économique répartis sur 19 parcs

4 400 entreprises dont 26 de plus de 100 salariés

450 entreprises accompagnées sur le mandat

17 648 emplois +9 % en 5 ans



117 emplois pour 100 actifs

2 à 3 rencontres de zones d'activités organisées chaque année

36 entreprises accompagnées à la Pépinière, pour 92 emplois créés

Près de **100** animations, formations et rencontres thématiques proposées chaque année





« La vallée du Garon bénéficie d'un tissu économique exceptionnel qui fait sa richesse et son dynamisme. Le rôle de la CCVG est d'entretenir cette dynamique au service du territoire et de ses habitants. Elle s'engage au quotidien, au sein d'un réseau d'acteurs et de partenaires qu'elle anime, à mettre en place et maintenir les conditions favorables à la création et au développement des entreprises de toutes tailles et de tous secteurs d'activités. »

Serge BÉRARD - Vice-président en charge du développement économique



En actions

STRATÉGIE ÉCONOMIQUE

- **Adoption du schéma de développement économique en 2022 autour de 5 axes** : vision ; accueil et implantation ; création ; accompagnement ; animation et promotion
- **Etudes prospectives sectorielles** : Sept-Chemins (Vourles) et ZAE Aigais (Brignais)

ANIMATION ÉCONOMIQUE

- **Animation d'un réseau de partenaires** : CCI, CMA, RDI, ABCIS, SOLEN, BGE, OnlyLyon, Graines de Sol, SOE, ADIE, Agence AuRA Entreprises, La Boîte à Indés...
- **Rencontres, rendez-vous et formations** entreprises, réseau, emploi, ressources humaines, transition écologique, économie circulaire, innovation, mobilité...

ACCUEIL DES ENTREPRISES (Offre foncière et immobilière)

- **Développement ZAE de Taffignon** (Chaponost)
- **Extension ZAE Moninsable 2** (Brignais) > en cours
Implantation des Compagnons du Devoir et du Tour de France
- **Extension ZAE des Ayats** (Millery) > en cours
- **Aménagement ZAE du Dôme / LW3** (Chaponost) > en cours
implantation Azergo
- **Projet de tiers-lieu économique secteur Gare** (Brignais) > en cours
- **Requalification de fonciers** : Metallyon (LBO - Chaponost), Paralu (Slycma - Brignais), Hellios (Vision Systems / Gauzy - Brignais), Crown (Proform - Vourles), CMC (Chaponost)...
- **Suivi des projets d'implantation / mutation / développement** : CMC, Freyssinet, NED, Azergo, ELCIA, Distech Controls, Clauger, Berard SA, SD Equipment, Symatese, Polytronic, VSM...

Zoom sur...

Concilier développement économique et sobriété foncière

La loi Climat et Résilience de 2021 impose de réduire drastiquement la consommation des espaces naturels, agricoles et forestiers. **En matière économique, le territoire est ainsi confronté au défi de la sobriété foncière.**

Compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activités, la CCVG ne compte plus que 10 hectares de foncier économique aménageable disponible.

Pour répondre aux besoins de développement des entreprises du territoire et accompagner leurs parcours résidentiels, **la CCVG privilégie la densification, l'optimisation et la requalification des espaces économiques existants** en lieu et place d'un modèle extensif. Une quarantaine d'hectares est aujourd'hui identifiée.

Le saviez-vous ?

La Pépinière d'entreprises au soutien de la création

Depuis qu'elle a ouvert ses portes en mars 2009, au cœur du parc d'activité de Sacuny à Brignais, plus de 90 entreprises sont passées à la Pépinière, permettant la création de plus de 200 emplois directs.

Actuellement, 13 entreprises y développent leur activité.

Pour les entrepreneurs du territoire, la Pépinière offre les conditions de la réussite sur 2 à 3 ans : des locaux adaptés, des services mutualisés, un accompagnement individuel et collectif et la force d'un réseau de partenaires.

En 2024, la Pépinière de la CCVG s'est vue décerner le « Label OR » par le réseau régional AuRA-Peps pour la qualité de son accompagnement.

En savoir +



DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE



“

La valorisation du territoire et la promotion de son offre touristique sont des leviers importants de son développement au sens large. Pour faire rayonner nos monts, vallons et coteaux auprès des Grands Lyonnais mais aussi au niveau national voire international, nous avons fait le choix de structurer une offre en partenariat avec nos quatre communautés de communes voisines au sein d'un office intercommunautaire. La vallée du Garon devient ainsi une vitrine et une porte d'entrée de la Destination Monts du Lyonnais.

Damien COMBET - Membre du Conseil d'administration de Monts du Lyonnais Tourisme



Q Zoom sur...

Le nouveau bureau d'information touristique du Plat de l'Air (Chaponost)

Inauguré en septembre 2023, il a été construit au pied de l'aqueduc romain du Gier à Chaponost. La CCVG a investi 730 000 euros HT* pour cet élégant petit édifice (100 m²) de béton, de bois et de verre, parfaitement intégré dans son environnement. Il fait l'objet d'une labellisation Tourisme & handicap.

* Avec le soutien de l'Etat, du Département du Rhône et de l'Union européenne

En savoir +



En chiffres



5 territoires fédérés

au sein de la Destination Monts du Lyonnais*

200 000 € subvention de fonctionnement allouée en 2025 à Monts du Lyonnais Tourisme

Plus de 180 animations « Rendez-vous découverte »

proposées chaque année sur l'ensemble de la Destination

Près de 50 visites guidées autour de l'aqueduc chaque année



En actions

- **Développement du jeu de géocaching « Les Gnoles »** : 4 parcours dans la vallée du Garon, 25 à l'échelle des Monts du Lyonnais et 100 du département
- **Développement de la visibilité** on-line (site internet, réseaux sociaux...) et off-line (salons et événementiels)
- **Développement des outils de commercialisation / billetterie en ligne** (Market Place)
- **Construction du bureau d'information touristique** au Plat de l'Air
- **Création de la société publique locale (SPL) « Destination Monts du Lyonnais »** en janvier 2025 pour structurer la gouvernance et porter la stratégie de développement touristique



Depuis son ouverture en septembre 2022, l'office de tourisme de Chaponost enregistre une augmentation de fréquentation de plus de 200% de visiteurs dont près de 10% de touristes étrangers

AGRICULTURE

En chiffres

44 exploitations agricoles actives en 2025

1 275 Ha de surface agricole utile, soit 25 % du territoire de la CCVG

5 Ha de terres agricoles acquises et protégées par la CCVG depuis 2020

100 emplois environ liés à l'activité agricole

408 K€ : budget d'investissement consacré aux acquisitions foncières depuis 2020

1,8 M€ : budget consacré à la construction d'un Bâtiment agricole collectif



22

“

Face au défi du maintien d'une agriculture diversifiée, dynamique et durable sur la vallée du Garon, la CCVG s'est dotée, début 2017, d'une stratégie 'Agriculture 2030'. Sur le mandat en cours, trois grandes priorités ont été dégagées : soutenir les agricultrices et agriculteurs en activité ; accompagner les transmissions et installations ; contribuer à l'émergence d'une dynamique structurante sur le territoire.

Jérôme CROZET - Conseiller délégué à l'agriculture



En actions

DÉVELOPPER UNE OFFRE DE SERVICES MUTUALISÉS

- **Collecte annuelle de plastiques agricoles usagés** (avec la Communauté de Communes du Pays Mornantais)
- **Participation à la lutte contre le frelon à pattes jaunes** (dit « asiatique ») conduite par le Groupement de Défense Sanitaire (GDS) du Rhône



Depuis 2020, 374 tonnes de plastiques agricoles ont pu être collectés et recyclés.

23

ACCOMPAGNER ET VALORISER DES AGRICULTRICES ET AGRICULTEURS

- **Mise en relation** producteurs et commerces locaux
- **Edition d'un guide** *Consommer local*
- **Série de portraits vidéo « Paysans dans la vallée du Garon »** sur internet et les réseaux sociaux
- **Campagne de communication / sensibilisation** au respect des espaces agricoles en 2022



Dans les espaces agricoles, des panneaux rappellent aux promeneurs leurs obligations

LUTTER CONTRE LA SPÉCULATION FONCIÈRE

- **Opérations de préemption** en partenariat avec la Safer et le Département du Rhône
- **Acquisitions de foncier agricole et mise en location des parcelles** à des exploitants dans le cadre de baux ruraux environnementaux



ACCOMPAGNER L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

- Soutien et développement du dispositif **Paragrêle 69** (lutte active contre la grêle)
- Chantiers « Nature en Ferme » et « Biodiversité » sur 8 exploitations volontaires
- Expérimentation d'un service météorologique local et expertisé depuis octobre 2024



FAVORISER L'ACCÈS AU LOGEMENT AGRICOLE

- Projets de réhabilitation de bâtiments en logements agricoles



FAVORISER L'INSTALLATION ET LA TRANSMISSION AGRICOLES

- Construction d'un bâtiment agricole collectif sur la commune de Millery

En savoir +



Le saviez-vous ?

Lutte active contre la grêle

La CCVG, sous l'impulsion des agriculteurs et agricultrices du territoire, est, avec la Chambre d'Agriculture, à l'origine du dispositif de détection et de lutte active contre la grêle mis en place en 2019.

LE DISPOSITIF EN CHIFFRES

150 postes de tir

300 bénévoles mobilisés

140 communes du Rhône protégées (300 000 habitants et 2 800 fermes)

Zoom sur...

Le bâtiment agricole collectif

Situé sur la commune de Millery, au lieu-dit La Brune, ce bâtiment va **permettre l'installation, au printemps 2025, de trois nouvelles exploitations agricoles sur le territoire.**

La construction à haute performance énergétique et environnementale (ossature bois, isolation paille, photovoltaïque en toiture) comprend, sur près de 1 000 m², trois ateliers individuels et des espaces mutualisés (locaux administratifs et techniques).

Coût du projet : 1,8 M€ HT financé pour un tiers par l'Etat, le Département du Rhône et l'Union européenne.



ENVIRONNEMENT



Préserver l'environnement, en particulier nos espaces naturels et la biodiversité qu'ils recèlent, est essentiel pour lutter contre le changement climatique. Les forêts, prairies, zones humides, jouent un rôle crucial en absorbant le CO2, régulant les températures et atténuant les catastrophes naturelles. En protégeant ces ressources, nous participons à garantir la stabilité des conditions nécessaires à notre vie à tous. Pour agir concrètement, face à l'urgence, il est nécessaire de renforcer les cadres d'action existants ainsi que les moyens à mobiliser.

Damien COMBET - Vice-président en charge de l'environnement



En actions

ENS* DU PLATEAU MORNANTAIS (LANDES DE MONTAGNY)

- Adoption du nouveau plan de gestion en 2022
- Effacement de l'étang neuf et restauration d'une zone humide
- Révision de l'arrêté de biotope des Landes de Montagny

ENS* DE LA VALLÉE EN BARRET (BRIGNAIS / CHAPONOST)

- Surveillance et sensibilisation par l'ONF
- Gestion des affleurements rocheux
- Actions de préservation d'espèces sentinelles
- Restauration de l'ancien lavoir
- Révision du plan de gestion en 2024-2025

VEILLE, ACQUISITION, MAÎTRISE ET GESTION FONCIÈRE DES ESPACES NATURELS



En chiffres



85 % du territoire concentrent des enjeux écologiques moyens à forts

905 Ha préservés dans l'ENS* de la vallée en Barret

1 323 Ha préservés dans l'ENS* du plateau Mornantais

2,7 M€ consacrés aux actions de la Stratégie Biodiversité 2024-2034

5 Ha d'espaces naturels acquis par la CCVG depuis 2020



Zoom sur...

La CCVG, « Territoire engagé pour la nature »

Depuis l'été 2024, la CCVG est reconnue « Territoire engagé pour la nature ».

Ce label valorise son engagement à placer la biodiversité au cœur des politiques qu'elle mène, notamment dans le cadre de sa Stratégie Biodiversité 2024-2034.

Ce plan, constitué de 14 grandes actions, est doté d'un budget prévisionnel de 2,7 millions d'euros sur 10 ans. Cette enveloppe conséquente permet par exemple à la CCVG d'acquérir des terrains naturels et agricoles présentant des enjeux écologiques forts afin d'en assurer une gestion durable et protectrice de la biodiversité.



En savoir +



Le saviez-vous ?

Soutien au centre de soins de la faune sauvage

Depuis 2020, la CCVG soutient financièrement (3 200 €/an) le centre de soins de la faune sauvage **L'Hirondelle** qui prend en charge des animaux blessés. L'Hirondelle recueille 7 000 animaux en moyenne chaque année, dont **une quarantaine en provenance des communes** de la vallée du Garon.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

En chiffres



Objectifs du Plan Climat-Air-Energie (PCAET) de l'Ouest lyonnais à l'horizon 2050 :



- **56 %** de consommations énergétiques

+ **38 %** de production d'énergie renouvelable

- **59 %** d'émission de gaz à effet de serre

- **66 %** d'émission de polluants atmosphériques



Le saviez-vous ?

Un cadastre pour mesurer le potentiel solaire de votre toiture

Cette plateforme internet, développée par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL*) dans le cadre du Plan Climat (PCAET), vise à **encourager l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.**

En quelques clics, particuliers, entreprises ou agriculteurs peuvent mesurer le potentiel solaire de leur toiture et les économies de facture qu'elles pourraient générer.

Pour s'équiper, ils bénéficient également d'un accompagnement technique et financier personnalisé.

En savoir +



En lien avec ses partenaires, la CCVG est engagée, à son échelle, au niveau de son territoire, dans un nouveau modèle de développement durable. Bâtiments, mobilités, énergie, préservation de la biodiversité et des espaces naturels, accompagnement des acteurs économiques dans leur transition écologique... Pour limiter son impact sur l'environnement et répondre aux défis climatiques, la CCVG mobilise et réinterroge tous ses champs d'action.

Damien COMBET - Vice-président en charge de la transition écologique



En actions

- **Elaboration et mise en œuvre du 3^e Plan de Protection de l'Atmosphère (PPA)** de l'agglomération lyonnaise adopté fin 2022
- **Adoption en 2022 et mise en œuvre** du Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) de l'Ouest lyonnais
- **Lancement en 2022 de la démarche « Territoire engagé pour la transition écologique »** (TETE) comportant 38 actions concrètes
- **Soutien à la rénovation thermique** des logements (lire page 32)
- **Développement des mobilités alternatives** à la voiture individuelle (lire page 12)
- **Stratégie Biodiversité 2024-2034** et préservation des espaces naturels et agricoles (lire page 26)
- **Rénovation des bâtiments communautaires** (Brigades de gendarmerie) et constructions exemplaires (Office de tourisme, Bâtiment agricole collectif)
- **Développement du photovoltaïque en toiture** (projets en cours à AquaGaron et sur les brigades de gendarmerie notamment)
- **Soutien financier au développement** de la centrale villageoise « Graines d'énergie »
- **Trois projets de centrales photovoltaïques** au sol à Brignais, Millery et Montagny

Zoom sur...

La transition, toutes directions

Stratégie biodiversité, performance des bâtiments, équipements et rénovations du parc de la collectivité, développement du photovoltaïque en toiture, mise en place d'alternatives à l'usage de la voiture individuelle (autopartage, covoiturage...), éco-responsabilité de la commande publique, résilience de l'agriculture face au changement climatique...

Dans le cadre de la démarche « Territoire Engagé pour la Transition Ecologique » initiée dès 2022, **la CCVG met en œuvre et évalue l'efficacité de 38 actions identifiées, couvrant tous ses domaines d'intervention.**



URBANISME & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

En chiffres



Près de **1 200** dossiers d'autorisation d'urbanisme instruits sur le mandat

5 avis sur des documents de planification en tant que « personne publique associée »

4 études urbaines conduites avec l'EPORA*



“

« L'action communautaire en matière d'aménagement du territoire est une action à long terme. Elle vise à construire une vision globale du développement et de l'avenir du territoire. Elle intègre, de manière complémentaire et cohérente, toutes ses dimensions (logement, économie et emploi, mobilité, équipements et services...) et la nécessaire transition écologique. Objectifs : améliorer le cadre de vie des habitants et des usagers, développer villes et villages, en conjuguant qualité et attractivité. »

Françoise GAUQUELIN - Présidente de la CCVG



En actions

- **Elaboration du projet de territoire 2020-2030**
- **Elaboration et suivi du Programme Local de l'Habitat (PLH)** de la vallée du Garon
- **Suivi, révision et modification du SRADDET*** à l'échelle régionale
- **Suivi et révision du SCoT*** de l'Ouest Lyonnais
- **Suivi et accompagnement des procédures de révision générale** et de modification des documents d'urbanisme des communes membres (PLU*)
- **Poursuite du partenariat avec l'EPORA*** (veille foncière, études urbaines et portage financier de fonciers stratégiques)
- **Réalisation en 2022 d'une étude de restructuration** du secteur des Sept-Chemins
- **Instruction des autorisations d'urbanisme** pour les communes de la CCVG qui le demandent

Q Zoom sur...

Quel projet pour le territoire ?

Document de référence, le Projet de territoire a été adopté en septembre 2021. Projet partenarial et partagé, recueil d'une vision commune, il affirme une ambition collective pour le développement du territoire. Il constitue **la feuille de route des actions à mettre en œuvre sur la période 2020-2030** en matières de mobilité, transition écologique, habitat, économie, développement social...

Consulter le document



Le saviez-vous ?

Urbanisme : la CCVG au soutien des communes

Le Pôle Aménagement et développement territorial de la CCVG apporte un appui aux stratégies de planification des communes pour lesquelles **elle met à disposition et anime un Système d'information géographique (SIG) intercommunal.**

La CCVG intervient également en matière d'autorisations du droit des sols (ADS) en assurant notamment **l'instruction des autorisations d'urbanisme pour les communes membres** qui le souhaitent.

LOGEMENT

& CADRE DE VIE

En chiffres

4 M€ d'investissement dans le cadre du PLH.3 (2024-2030)

132 K€ de subventions aux travaux accordées par la CCVG aux ménages modestes et très modestes depuis 2020

16 M€ de capital garanti par la CCVG pour la construction de logements sociaux (locatif et abordable) depuis 2020

444 logements abordables démarrés depuis 2020 (locatifs sociaux et accession abordable)



“

Face aux déséquilibres persistants en matière d'offre de logements, aux enjeux de rénovation énergétique et de sobriété foncière, la CCVG soutient une politique de l'habitat ambitieuse. A travers son Programme Local de l'Habitat (PLH), la CCVG porte une attention particulière aux ménages rencontrant, pour des raisons sociales ou financières, des difficultés à se loger décemment : elle veille à produire une offre équilibrée et diversifiée de logements et soutient les dispositifs pour l'amélioration du parc.

Françoise GAUQUELIN - Présidente de la CCVG



En actions

- Elaboration, mise en œuvre et suivi du **Programme Local de l'Habitat (PLH)**
- **Adoption du PLH.3** en juin 2024
- **Accompagnement des communes** dans la traduction de la politique habitat dans leurs PLU*, accompagnement foncier technique et financier
- **Soutien à la construction de logements** : accompagnement financier des bailleurs sociaux (subventions et garanties des emprunts)
- **Renforcement de l'accompagnement des particuliers propriétaires** dans leurs projets de rénovation énergétique avec le soutien de l'ALTE 69*



Zoom sur...

Le programme local de l'Habitat



Adopté en juin 2024, le troisième PLH* de la vallée du Garon va se déployer sur 6 ans.

Près de 4 millions d'euros seront mobilisés sur la période 2024-2030 autour des enjeux suivants : promouvoir la **rénovation et l'amélioration du parc existant** ; accompagner et **renforcer la maîtrise foncière** du développement résidentiel ; favoriser **une offre de logements diversifiée** et une répartition équilibrée sur l'ensemble du territoire, dans le respect des principes de mixité sociale ; poursuivre **des réponses adaptées aux publics spécifiques** (jeunes, seniors, gens du voyage...).

Le saviez-vous ?

Aides à la rénovation énergétique et à l'adaptation

La CCVG propose deux types d'aide et d'accompagnement des ménages, selon leur niveau de ressources, pour les travaux de rénovation énergétique ou d'adaptation (vieillesse, handicap) de leur logement.

Les propriétaires d'un logement sur le territoire de la CCVG peuvent bénéficier d'un **service d'accompagnement gratuit proposé par l'Agence Locale de la Transition Énergétique du Rhône (ALTE 69)**, pour toutes les questions liées à l'énergie : rénovation ou construction énergétique performante, utilisation d'énergies renouvelables, mobilisation d'aides financières, économies d'énergies, choix des professionnels...

En outre, les propriétaires aux ressources modestes peuvent profiter d'un accompagnement technique de SOLIHA, association agréée, et du **soutien financier de la CCVG pour leurs travaux** (jusqu'à 3000 € par ménage).

En savoir +



ACTION SOCIALE

“

Ce mandat a été marqué par la mise en œuvre de la réforme de la demande et des attributions des logements sociaux, avec un rôle central confié désormais aux communautés de communes. La CCVG s'est aussi employée à favoriser le développement d'une dynamique de l'action sociale à l'échelon du territoire en fédérant les acteurs communaux autour de problématiques partagées.

Josiane CHAPUS - Conseillère déléguée à l'action sociale intercommunale



En chiffres

70 % des ménages peuvent prétendre à accéder au logement social

2 020 logements sociaux sur le territoire (sur 13 571 logements au total)

8,5 demandes pour 1 logement social disponible

1 250 demandes de logement social en attente fin 2024

19 mois : délai moyen d'attente pour l'obtention d'un logement sur la CCVG



En actions

- Le service d'information et d'enregistrement des demandes de logements sociaux assure **plus de 650 rendez-vous individuels physiques chaque année dans les 5 communes**
- **Réalisation d'une démarche d'analyse des besoins sociaux (ABS)** à l'échelle du territoire (2022-2023)
- Mise en place, en lien avec l'ARS*, d'un **comité local de santé mentale** (2024)
- **Animation du réseau inter-CCAS*** : rencontres thématiques, formations...

Formation « santé mentale » en novembre 2024, dans le cadre des rencontres inter-CCAS



La CCVG assure l'information des usagers et l'enregistrement des dossiers de demande de logement social



Zoom sur...

La réforme de la demande et des attributions de logements sociaux

Les lois récentes (ALUR, Egalité Citoyenneté, ELAN et 3DS) ont modifié en profondeur les modalités de gestion de la demande de logement social ainsi que la politique d'attribution des logements. **La Communauté de communes est placée en « chef de file » de la politique locale d'attribution**, en articulation avec sa politique en matière d'habitat (PLH - lire par ailleurs page 32).

Ainsi, la CCVG joue un rôle stratégique, d'abord, au sein de la Conférence intercommunale du logement (CIL), instance de gouvernance qu'elle réunit une fois par an et qui rassemble l'ensemble des acteurs du logement sur le territoire (Etat, financeurs, bailleurs, associations de locataires...).

Son rôle est aussi opérationnel avec l'organisation des guichets d'accueil physique du public et d'enregistrement de la demande. Elle participe en outre, jusqu'à quatre fois par semaines, aux commissions d'attribution.



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



En chiffres



8 grands groupes accueillis en moyenne chaque année sur l'aire de grand passage

80 % : taux d'occupation moyenne de l'aire de passage

123 K€ : coût annuel moyen de la gestion de l'accueil pour la CCVG

Le saviez-vous ?

FONCTIONNEMENT DES AIRES D'ACCUEIL COMMUNAUTAIRES

- **Aire de Grand passage** (Les Esses - Montagny) : accueil des grands groupes de 50 à 80 caravanes, de mai à septembre, pour 14 jours consécutifs maximum
- **Aire de passage** (Bois des Cotes - Brignais) : 20 emplacements pour 40 caravanes. Accueil toute l'année, période de 6 mois consécutifs maximum.
- **Terrain familial** (Les Vallières - Brignais) : 20 parcelles locatives à destination de familles sédentarisées.

En actions

- **Coordination des prestataires pour la gestion** des relations quotidiennes avec les gens du voyage
- **Aire de grand passage** : mise aux normes des installations électriques
- **Aire de passage** : remplacement de deux blocs sanitaires et des lampes d'éclairage public

BÂTIMENTS DE GENDARMERIE



Les brigades de gendarmerie jouent un rôle essentiel pour le territoire et ses habitants en matière de tranquillité et de sécurité publiques. La CCVG, en tant que propriétaire et gestionnaire des brigades de gendarmerie, toutes deux situées à Brignais, investit de façon régulière pour améliorer les conditions de travail et faciliter la vie des militaires et de leurs familles.

Guy BOISSERIN - Vice-président chargé des bâtiments et du patrimoine communautaire



En actions

- **Mise en conformité et sécurité des 300 mètres d'enceinte des deux brigades**
- **Rénovation complète de 14 logements construits en 1993** (sur un total de 25) à la BTA : rénovation intérieure et énergétique. Livraison par tranches en 2024/2025.

Le saviez-vous ?

Deux brigades à Brignais

La Brigade territoriale autonome (BTA)

compte une trentaine de militaires. Elle assure ses missions sur les communes de Brignais, Chaponost et Vourles, soit 23 000 habitants. Après des travaux d'extension (180 m²) conduits par la CCVG (en 2018/2020 - 925 000 € TTC), la brigade dispose de 630 m² de locaux administratifs entièrement rénovés.

La Brigade motorisée (BMO) est chargée de la sécurité routière sur 46 communes du Sud du département. Ses locaux, administratifs, techniques, auxquels s'ajoutent 14 logements, ont été construits par la CCVG en 2013.



En chiffres



2 Brigades à Brignais - BTA et BMO

1,1 M€ : budget de l'opération de rénovation de 14 logements à la BTG

345 K€ : budget des travaux de mise aux normes des clôtures en 2023



Conformément au Schéma départemental d'accueil des gens du voyage, la CCVG assure la gestion et l'entretien des trois aires implantées sur son territoire : une aire de passage à Brignais, une aire de grand passage à Montagny, et un terrain familial pour les sédentaires à Brignais.

La CCVG veille à remplir ses obligations en matière d'accueil, afin de prévenir les occupations illicites ou anarchiques sur le territoire.

Guy BOISSERIN - Vice-président chargé des bâtiments et du patrimoine communautaire



CENTRE AQUATIQUE INTERCOMMUNAL

Aqua
GARON Communauté
de Communes
de la Vallée du Garon



38

L'AquaGaron est à ce jour l'équipement communautaire le plus emblématique destiné au grand public. Inauguré en septembre 2016, il permet de répondre à l'obligation faite aux communes de proposer un apprentissage de la natation à tous les enfants du territoire, dès la grande section de maternelle.

L'équipement accueille également la pratique sportive de tous les publics, à tous niveaux, notamment dans le cadre associatif, et offre un lieu d'activité ludique (loisir, détente, remise en forme) adapté aux différentes générations.

Pour faire fonctionner l'équipement, nous avons fait le choix raisonné d'un mode de gestion en délégation de service public et de nous appuyer sur des acteurs spécialisés qui apportent à la collectivité leur savoir-faire et leur expertise.

Guy BOISSERIN - Vice-président chargé des bâtiments et du patrimoine communautaire



En actions

- **Maintien d'une ouverture maximale aux scolaires** pendant les crises COVID (entre mars 2020 et août 2021)
- **Nouveau contrat de délégation de service public** à la société Récréa en août 2023 pour 5 ans
- **Rénovation complète de l'espace « Bien-être »** en janvier 2024 (80 K€)
- **Partenariat avec la commune de Saint Genis Laval** depuis juillet 2024

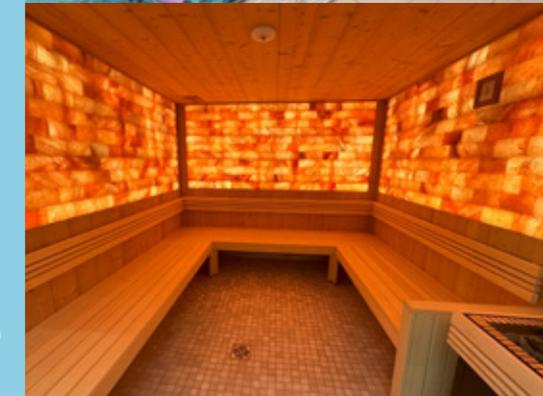
En chiffres



220 000 entrées sont enregistrées en moyenne chaque année

100 classes bénéficient d'un cycle d'apprentissage de la natation complet (soit 10 à 11 séances) sur une année scolaire

400 K€ : subvention annuelle moyenne accordée par la CCVG, dont 110 K€ pour financer l'apprentissage des scolaires, et 65 K€ au soutien de la pratique associative



Le saviez-vous ?

Gestion durable des fluides et énergies

A sa conception, **le choix a été fait de doter l'équipement d'une chaudière bois** qui fournit jusqu'à 80% de l'énergie nécessaire pour chauffer l'équipement (l'eau et l'air). C'est une énergie locale, moins chère (-12%) et moins émettrice de CO₂ (-60%) que le gaz qui couvre les besoins complémentaires.

L'optimisation de la gestion de l'équipement et les améliorations techniques apportées au fil des ans ont permis **une baisse régulière des consommations d'eau** (- 32% soit 6480 m³ économisés en 2023) et d'électricité (- 13% soit 146 120 kWh économisés en 2023) par rapport à la première année de son exploitation.

Enfin, **un projet de développement du photovoltaïque** est lancé. En 2026, une ombrière de 800 m² sera déployée sur le parking Ouest de l'AquaGaron.

Le photovoltaïque pourrait ainsi couvrir la quasi-totalité des besoins énergétiques de l'équipement. Cette ombrière jouera en outre, le rôle de halle couverte pour abriter des manifestations en extérieur.

Zoom sur...

Un équipement attractif

Ouvert en 2016, le centre aquatique est un équipement qui attire largement au-delà des 5 communes de la vallée du Garon. En 2023, **près de 55% des visiteurs sont domiciliés hors du territoire et représentés principalement par les habitants de Saint-Genis-Laval** avec plus de 22 000 entrées publiques comptabilisées. Un constat qui a poussé la municipalité saint-genoise à solliciter un partenariat avec la CCVG : depuis juillet 2024, les Saint-Genois bénéficient du tarif résidents CCVG, moyennant une participation financière de la commune de 100 000 € / an. A compter de septembre 2025, les enfants des écoles pourront également bénéficier d'un accueil spécifique.

39

GEMAPI

GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS



En chiffres

90 000 personnes sont alimentées en eau potable directement par la nappe phréatique du Garon

10 Km de rivière entretenus annuellement par le SMAGGA*

4 000 personnes soumises au risque inondation sur le bassin versant du Garon

500 élèves de CE2, CM1 et CM2 sensibilisés chaque année à la protection de l'eau et des milieux aquatiques

19 M€ : budget contractualisé dans le cadre du PAPI [Programme d'Actions et de Prévention des inondations] du bassin versant du Garon 2020-2026 financé par l'Etat (7,8 M€), l'Agence de l'eau, les communautés de communes et la Métropole de Lyon



La gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations est devenue, de par la loi, une compétence communautaire le 1^{er} janvier 2018.

Dans une logique de continuité de l'action publique, la CCVG a fait le choix de s'appuyer, pour la mise en œuvre de cette compétence, sur le SMAGGA, le syndicat existant sur le bassin versant du Garon, qui a fait la preuve de son savoir-faire et de son efficacité en la matière. Ses missions : entretenir et valoriser les cours d'eau, gérer la ressource en eau, sensibiliser aux enjeux de préservation et prévenir les inondations. Des défis de taille face aux phénomènes extrêmes, entre sécheresses répétées et précipitations diluviennes...*

Serge BÉRARD - Président du SMAGGA



En actions

- **Audit et équipement des bâtiments publics** (écoles, gymnases...) à Brignais et Chaponost, visant à réduire les consommations d'eau
- **Travaux de confortement d'une digue** à Montagny en 2023
- **Entretien et restauration des berges** : confortement, abattage d'arbres, débardage, fauche (renouée), plantations...
- **Travaux d'effacement de l'étang du Boulard** sur le Merdanson de Chaponost (à venir 2025-2026)
- **Aménagements favorisant la biodiversité** (mares, caches à poissons...) ou le maintien de débits suffisants dans les rivières.
- **Etudes pour la construction de trois ouvrages de protection contre les crues centennales** (en cours)
- **Suivis de la faune et de la flore**
- **Elaboration du Projet de Territoire et de Gestion de l'Eau** (PTGE) pour le bassin versant du Garon visant à préserver la ressource (en cours)
- **Travaux de renaturation des berges** au complexe sportif à Brignais en 2023
- **Réflexion sur la mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau** (SAGE) à l'échelle des bassins versants du Garon et de l'Yzeron



Le saviez-vous ?

Projet d'ouvrages de protection contre les crues centennales

Pour protéger les 4 000 personnes vivant en zone inondable sur le bassin versant du Garon, trois ouvrages sont prévus à Givors, Soucieu et Brignais. A Brignais, cet ouvrage se situera dans la vallée en Barret.

Pour des raisons techniques et d'efficacité, l'ouvrage doit être placé à l'aval du Furon, dernier affluent du Garon avant Brignais et à l'amont des premières habitations brignairottes. Les inventaires environnementaux ont montré que les enjeux écologiques diminuaient à l'approche de la ville.

La réalisation de cet ouvrage est programmée à l'horizon 2028.



42



Elargissement du lit et renaturation des berges du Garon au niveau du complexe sportif Pierre Minssieux à Brignais

©SMAGGA

Zoom sur...

LUTTE CONTRE LES CRUES DU GARON À BRIGNAIS Renaturation de berge et travaux de protection

Le SMAGGA a réalisé un programme de travaux de protection contre les inondations du Garon entre Brignais et Givors. Des murs, digues et portes hydrauliques ont été aménagés entre 2007 et 2016 pour protéger les personnes et les biens des débordements.

Sur le secteur du complexe sportif à Brignais, ces protections n'avaient pas encore été effectuées. Le projet initial consistait à créer des murets en haut de berge afin de canaliser les eaux. Après réflexion, il s'est avéré plus pérenne et plus satisfaisant du point de vue écologique de proposer une solution alternative consistant à **laisser plus de place à la rivière et à la biodiversité**. Ainsi, l'opération conduite en 2023/2024 a permis d'élargir le lit du Garon pour limiter les inondations sur ce secteur.

GESTION DES DECHETS MENAGERS



En chiffres

135 Kg / habitant de déchets non recyclables collectés et traités en 2023

49 Kg / habitant de déchets recyclables collectés et traités en 2023

37 Kg / habitant de verre collectés en point d'apport volontaire

- 28 % déchets produits par les habitants du territoire par rapport à la moyenne nationale

5 fois plus de biodéchets traités en 2024 rapport à 2023

15 bornes PAV à biodéchets déployés sur les 5 communes de la CCVG

1 000 foyers équipés en composteur en 2023, soit 2 fois plus qu'en 2020

60 % des déchets sont recyclés, 39% incinérés, 1% enfouis

70 € / habitant : coût du service sur la CCVG en 2023 (contre 105€ en moyenne nationale)



43



La CCVG délègue la compétence « collecte et traitement » des ordures ménagères au SITOM Sud-Rhône qui est chargé d'assurer un service public de qualité tout en maîtrisant les coûts de gestion sur la vallée du Garon, le Pays Mornantais et le Pays de l'Ozon.*

Depuis 2020, le syndicat centre ses efforts sur la gestion des déchets « nouvelle génération », avec la mise en place de nouvelles filières grâce à la modernisation de ses déchetteries.

Le tri à la source des biodéchets constitue également un enjeu phare du mandat que la loi AGEC est venue renforcer au 1^{er} janvier 2024.

Un travail important de sensibilisation est mené auprès des habitants, notamment des plus jeunes dans les écoles, dans le but de produire moins de déchets, de mieux les trier, et de mieux les valoriser. Avec l'objectif de réduire l'empreinte carbone de cette gestion liée au transport, à l'incinération et à l'enfouissement.

Françoise GAUQUELIN - Présidente de la CCVG



En actions

- **Création de locaux autonomes et adaptés aux services à la population** : déménagement du siège du SITOM* à Montagny en octobre 2024
- **Développement du réemploi en partenariat avec des associations locales** pour la récupération des objets collectés
- **Déploiement de composteurs collectifs, de bornes à biodéchets et de silos enterrés** dans tous les centres urbains des communes
- **Projet d'une déchetterie « nouvelle génération »** à Brignais [en cours]

Zoom sur...

Les biodéchets : gaz vert et retour au sol

Les déchets alimentaires (épluchures, restes de repas...) représentent jusqu'à un tiers de nos bacs gris. Depuis le 1^{er} janvier 2024, leur tri est obligatoire.

Aussi, le SITOM soutient et encourage le développement du compostage individuel et collectif. Pour les habitants ne disposant pas de jardin, des bornes de collecte en apport volontaire sont désormais accessibles dans les communes.

En 2023, 32 tonnes de biodéchets ont été collectés à l'échelle du Sitom et détournés de l'incinération.

Ces biodéchets ont permis de produire 4 800 m³ de biogaz au centre de méthanisation Méthamoly des Monts du Lyonnais et plus de 9 tonnes d'amendement organique (compost).



En anticipation à la loi AGEC, le Sitom déploie des points d'apport volontaire pour la collecte des biodéchets

Le saviez-vous ?

Explosion des nouvelles filières de recyclage

Sur le territoire, le SITOM exploite deux déchetteries, réservées aux habitants, à Brignais et Chaponost.

Depuis le début du mandat, elles sont en capacité de collecter davantage de déchets, dans de nouvelles filières : **polystyrène, laine de verre, plastiques rigides, articles de bricolage, articles de sport et de loisir, outils du peintre, menuiseries, vitrerie...**

Objectif : valoriser et recycler un maximum de déchets !





GLOSSAIRE

ABCIS	Réseau d'entrepreneurs et de dirigeants d'entreprises sur le territoire de la Communauté de Communes
ALTE69	Agence Locale pour la Transition Energétique du Rhône
ARS	Agence Régionale de Santé
BGE	Réseau national d'accompagnement d'entrepreneurs
CCAS	Centre communal d'action sociale
CCI	Chambre de Commerce et d'Industrie
CFE	Cotisation foncière des entreprises
CIL	Conférence intercommunale du logement
CMA	Chambre de Métiers et de l'Artisanat
CVAE	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises
ENS	Espace naturel sensible
EPORA	Etablissement Public foncier de l'Ouest Rhône-Alpes
ONF	Office National des Forêts
OTIMDL	Office de Tourisme Intercommunautaire des Monts du Lyonnais
PCAET	Plan Climat-Air-Energie Territorial
PLH	Programme Local de l'Habitat
PLU	Plan Local d'Urbanisme
PPA	Plan de Protection de l'Atmosphère
RDI	Rhône Développement Initiative
SCoT	Schéma de Cohérence Territoriale
SOL	Syndicat de l'Ouest Lyonnais qui réunit les Communautés de communes de la Vallée du Garon (CCVG), du Pays Mornantais (COPAMO), des Vallons du Lyonnais (CCVL) et du Pays de l'Arbresle (CCPA).
SITOM	Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères
SMAGGA	Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon
SOE	Sud Ouest Emploi
SOLEN	Sud Ouest Lyonnais Entreprises - réseau d'entrepreneurs
SRADDET	Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Egalité des Territoires
SYTRAL	Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise
TH	Taxe d'Habitation
VAE	Vélo à Assistance Electrique
ZAE	Zone d'Activités Economiques



Communauté de Communes de la Vallée du Garon
Parc d'activité de Sacuny - 262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais
Tél. 04 72 31 78 72 - contact@cc-valleedugaron.fr